

## COMPETENCES DETAILLEES en MPR en fin de 3<sup>ème</sup> CYCLE

### **1 - Evaluer la situation clinique d'un patient incluant les aspects physiopathologiques, les facteurs de risque, les déficiences, les limitations d'activité et restrictions de participation.**

- 1.1 Utiliser les données scientifiques et biomédicales permettant l'évaluation des fonctions cognitives et du comportement, des aspects ostéo-articulaires, musculaires et neurologiques de la motricité, des fonctions périnéales, des fonctions sensorielles
- 1.2 Utiliser les données scientifiques et biomédicales dans le contexte du vieillissement et des pathologies spécifiques liées à l'âge
- 1.3 Utiliser les données scientifiques et biomédicales dans le contexte de la plasticité : cicatrisation cutanée, réparation tissulaire, consolidation osseuse, réorganisation fonctionnelle, principes des technologies de compensation ou substitution
- 1.4 Identifier les facteurs sociaux, historiques et culturels, psychologiques, économiques et politiques du handicap au plan individuel et collectif
- 1.5 Conduire un entretien de dépistage des troubles cognitifs et comportementaux , évaluer la prise de conscience des troubles et leur impact sur le projet thérapeutique
- 1.6 Diagnostiquer et évaluer un trouble de la vigilance, de l'attention, de la conscience, des troubles affectifs (anxiété, dépression, troubles du jugement)
- 1.7 Dépister les troubles sensoriels chez l'enfant
- 1.8 Dépister les troubles de la croissance et du développement pubertaire chez l'enfant
- 1.9 Diagnostiquer et évaluer : aphasie, troubles du langage et communication, troubles visuo-spatiaux et négligence, troubles praxiques, troubles de l'apprentissage et mnésique, attention et fonctions exécutives, troubles de comportements post lésionnels, désorientation
- 1.10 Diagnostiquer et évaluer une atteinte de la fonction motrice : commande motrice, tonus musculaire, préhension, équilibration, posture et marche, amplitudes articulaires, incluant la réalisation des échelles cliniques d'évaluation
- 1.11 Dépister, diagnostiquer et évaluer une atteinte des fonctions sensitives et sensorielles ou d'intégration des afférences chez l'adulte
- 1.12 Dépister, diagnostiquer et évaluer un trouble de déglutition
- 1.13 Dépister, diagnostiquer et évaluer une atteinte des fonctions pelvi-périnéales et génito-sexuelles
- 1.14 Diagnostiquer et évaluer une lésion traumatique de l'appareil ostéo-articulaire et ses complications
- 1.15 Diagnostiquer et évaluer une lésion mécanique dégénérative de l'appareil ostéo-articulaire et ses complications
- 1.16 Diagnostiquer et évaluer une pathologie abarticulaire et ses complications
- 1.17 Dépister et évaluer une déformation rachidienne et ses facteurs de gravité
- 1.18 Diagnostiquer et évaluer un trouble statique du pied
- 1.19 Diagnostiquer les complications après appareillage prothétique ou orthétique

- 1.20 Diagnostiquer et évaluer une désadaptation à l'effort
- 1.21 Diagnostiquer et évaluer un trouble des fonctions végétatives au cours d'une affection chronique ou handicapante
- 1.22 Diagnostiquer et évaluer un polyhandicap chez l'adulte
- 1.23 Diagnostiquer et évaluer les raisons d'une dégradation des performances fonctionnelles en rééducation réadaptation, en particulier chez le sujet âgé
- 1.24 Évaluer la douleur et analyser ses mécanismes et son retentissement, incluant les aspects spécifiques à l'enfant, au sujet âgé, aux personnes avec déficit sévère de la communication
- 1.25 Évaluer les facteurs de la dépendance et du handicap, les supports et les obstacles à leur modification
- 1.26 Évaluer les conséquences sur l'activité et la participation, d'une atteinte des fonctions cognitives et du comportement, des atteintes ostéoarticulaires, musculaires et neurologiques de la motricité, des troubles des fonctions périnéales, des déficits sensoriels
- 1.27 Évaluer la qualité de vie liée à la santé dans les pathologies chroniques ou invalidantes

## **2 - Devant une situation clinique, déterminer le pronostic fonctionnel et les moyens de récupération, de compensation et d'adaptation**

- 2.1 Utiliser les données biomédicales sur les lésions, la restauration, la réorganisation pour déterminer le pronostic et la réadaptation dans l'atteinte des fonctions cognitives et du comportement
- 2.2 Utiliser les données biomédicales sur les lésions, la restauration, la réorganisation pour déterminer le pronostic et la réadaptation dans les pathologies ostéo-articulaires chroniques ou traumatiques.
- 2.3 Utiliser les données biomédicales sur les lésions, la restauration, la réorganisation pour déterminer le pronostic et la réadaptation dans les affections du système nerveux
- 2.4 Utiliser les données biomédicales sur les lésions, la restauration, la réorganisation pour déterminer le pronostic et la réadaptation dans les pathologies cardiaques, vasculaires et pulmonaires
- 2.5 Utiliser les données biomédicales sur les lésions, la restauration, la réorganisation pour déterminer le pronostic et la réadaptation dans les pathologies génito-urinaires chroniques et les troubles fonctionnels périnéaux
- 2.6 Utiliser les données sur les conséquences du vieillissement avec un handicap pour la prévention et le traitement des complications et des désadaptations en résultant.

### **3 - Annoncer un handicap, et apporter une information adaptée au patient et à ses proches**

- 3.1 Mener un entretien d'annonce ; expliquer les troubles et leur pronostic probable au patient et à sa famille ; prendre en compte le contexte individuel (matériel, psychologique, familial et social) pour aborder le retentissement possible sur les activités et la participation
- 3.2 Informer et recueillir le consentement aux investigations et soins d'une personne handicapée, incluant les situations de vulnérabilité

#### **4 - Elaborer un projet et conduire un programme thérapeutique de MPR incluant rééducation, réadaptation, réinsertion**

- 4.1 Assurer l'évaluation d'un patient hospitalisé dans une structure de court séjour et proposer une orientation adéquate
- 4.2 Organiser les admissions dans une structure de soins de suite et de réadaptation
- 4.3 Organiser la sortie d'une structure de soins de suite et de réadaptation et le relais vers des soins ambulatoires, y compris la mise en place et la coordination des mesures de compensation du handicap (aides techniques, adaptations architecturales, aides humaines, lien avec les MDPH)
- 4.4 Organiser la prise en charge rééducative et réadaptative d'un patient porteur d'une limitation d'activités par affection du système nerveux
- 4.5 Organiser la prise en charge rééducative et réadaptative d'un patient porteur d'une limitation d'activités par affection de l'appareil locomoteur
- 4.6 Organiser la prise en charge rééducative et réadaptative d'un patient porteur d'un trouble des fonctions périnéales
- 4.7 Organiser la prise en charge rééducative et réadaptative d'un patient porteur d'une limitation d'activités par affection respiratoire
- 4.8 Organiser la prise en charge rééducative et réadaptative d'un patient porteur d'une limitation d'activités par affection cardiaque ou vasculaire
- 4.9 Organiser la prise en charge rééducative et réadaptative d'un patient porteur d'une limitation d'activités par affection des systèmes métaboliques
- 4.10 Identifier les critères d'accès à un programme de rééducation d'une personne âgée et les critères d'arrêt de celui-ci
- 4.11 Connaître et prescrire les thérapeutiques devant une escarre constituée selon l'âge et la pathologie de survenue
- 4.12 Organiser l'attribution et le contrôle de l'appareillage
- 4.13 Identifier les ressources sanitaires, médico-sociales, financières propres aux personnes âgées
- 4.14 Identifier et mettre en œuvre les moyens de maintien à domicile d'une personne en situation de handicap
- 4.15 Identifier les ressources éducatives et de formation pour la personne en situation de handicap et participer à l'orientation
- 4.16 Identifier les ressources pour la réadaptation professionnelle et participer à l'orientation de la réinsertion
- 4.17 Identifier les principales associations ressources pour la personne en situation de handicap
- 4.18 Identifier les différents modes de pratiques des médecins de médecine physique et de réadaptation

**5 - Mettre en oeuvre des moyens diagnostiques et d'évaluation instrumentaux ou non pour l'exploration des fonctions: locomotrice, posture et mouvement, activités physiques et adaptation à l'effort, pelvi-périnéale, cognitive et comportementale**

- 5.1 Prescrire et utiliser l'imagerie en pathologie ostéo-articulaire
- 5.2 Prescrire et utiliser l'imagerie en pathologie du système nerveux
- 5.3 Prescrire et utiliser une évaluation instrumentale de la force musculaire, de la posture, de la marche
- 5.5 Prescrire et utiliser les explorations fonctionnelles et morphologiques devant une atteinte de l'éveil ou de la cognition
- 5.6 Prescrire et utiliser une évaluation neuropsychologique : aphasie, troubles du langage et communication, troubles visuo-spatiaux et négligence, troubles praxiques, troubles de l'apprentissage et mnésique, attention et fonctions exécutives
- 5.7 Prescrire et utiliser un bilan urodynamique, un EMG périnéal, l'imagerie et la biologie des troubles périnéaux
- 5.8 Utiliser et interpréter les échelles génériques d'évaluation de l'incapacité et de la dépendance

**6 - Conduire un projet de réadaptation : Prescrire et interrompre les traitements, organiser, participer ou coordonner les moyens d'action multidisciplinaires utiles (sanitaires, dispositifs et technologies, médico-sociaux, éducatifs et professionnels, associations et aidants), en évaluer les résultats et en corriger les risques, dans une utilisation optimale des ressources**

- 6.1 Connaître le cadre réglementaire de la pratique et les techniques des professions de santé liées au handicap
- 6.2 Connaître les règles de prescription des appareillages et aides techniques, les principales caractéristiques techniques des appareils provisoires et définitifs
- 6.3 Connaître les règles de prescription des aides à la déambulation, à la manipulation, à la communication
- 6.4 Connaître les règles de prescription des dispositifs utilisés dans les troubles périnéaux
- 6.5 Identifier les matériels et organiser le plateau technique de rééducation
- 6.6 Savoir organiser une unité d'hospitalisation en MPR
- 6.7 Savoir organiser l'activité ambulatoire en MPR
- 6.8 Prescrire les traitements et la prévention des complications de l'immobilisation
- 6.9 Organiser et prescrire la rééducation et la réadaptation dans les affections neurologiques : AVC , traumatisés crâniens, blessés médullaires, neuropathies périphériques, sclérose en plaques, parkinson et affections extrapyramidales, séquelles de poliomyélite, infirmité motrice (paralysie) cérébrale, maladies neuro-musculaires
- 6.10 Organiser et prescrire la rééducation et la réadaptation dans les affections ostéo-articulaires : déformations rachidiennes communes, ostéopathies fragilisantes, l'arthrose, les rhumatismes inflammatoires et maladies systémiques, la traumatologie, et les pathologies liées au sport
- 6.11 Organiser la prescription, la délivrance en conformité de l'appareillage (prothèses, orthèses), en conduire la rééducation et assurer son utilisation, en surveiller la maintenance et la tolérance
- 6.12 Organiser et prescrire la rééducation et la réadaptation des troubles pelvipérinéaux et le drainage vésical
- 6.13 Analyser un trouble de déglutition et en prescrire la rééducation

**7 - Mettre en oeuvre des moyens de prévention et de traitements pharmacologiques et non pharmacologiques: traitements physiques, thérapies cognitives et comportementales, reconditionnement à l'effort et aux activités sportives, médecine orthopédique et manuelle, infiltrations et blocs locorégionaux à visée fonctionnelle, traitements non chirurgicaux des déficiences sphinctériennes et génitales, appareillage et technologies du handicap, traitement de la douleur**

- 7.1 Prescrire et contrôler l'efficacité et les risques des traitements physiothérapeutiques incluant la balnéothérapie, et des dispositifs utilisés pour la rééducation
- 7.2 Identifier et mettre en œuvre la prévention secondaire des facteurs de risque des maladies chroniques ou invalidantes et des traumatismes
- 7.3 Identifier et mettre en œuvre les traitements des troubles cognitifs et comportementaux chez les cérébrolésés
- 7.4 Traiter la spasticité
- 7.5 Identifier les effets bénéfiques et indésirables des médicaments et des traitements non médicamenteux utilisés dans les principales affections de l'appareil locomoteur
- 7.6 Prescrire les traitements médicamenteux et non médicamenteux antalgiques et anti-inflammatoires
- 7.7 Indiquer, contrôler les risques et l'efficacité des manipulations vertébrales et articulaires
- 7.8 Indiquer, prescrire, contrôler les risques et l'efficacité des orthèses du tronc
- 7.9 Indiquer, prescrire, contrôler les risques et l'efficacité des orthèses des membres
- 7.10 Indiquer, prescrire, contrôler les risques et l'efficacité des orthèses plantaires, semelles, chaussures
- 7.11 Indiquer, prescrire, contrôler les risques et l'efficacité des aides à la déambulation, à la préhension, à la communication
- 7.12 Indiquer, prescrire, contrôler les risques et l'efficacité des aides techniques utilisées dans les maladies chroniques et invalidantes
- 7.13 Prescrire et contrôler les risques d'une réadaptation à l'effort
- 7.14 Identifier les situations de souffrance psychologique et en organiser la prise en charge incluant les moyens psycho-comportementaux
- 7.15 Identifier les situations justifiant une protection médico-légale et mettre en œuvre les démarches

## **8 - Conduire un programme d'éducation thérapeutique destiné aux personnes en situation de handicap et à leur entourage**

- 8.1 Appliquer les concepts d'éducation thérapeutique à la mise en œuvre de programmes individuels ou collectifs destinés à des personnes en situation de handicap ou à leur entourage
- 8.2 Coordonner l'apprentissage par le patient et son entourage des comportements et gestes techniques permettant d'assurer son autonomie et sa sécurité
- 8.3 Assurer la compréhension par le patient et son entourage des éléments de la surveillance de sa pathologie et de son traitement
- 8.4 Assurer la compréhension par le patient et son entourage des enjeux de prévention au long cours
- 8.5 Assurer l'apprentissage par le patient de l'utilisation des dispositifs et appareillages liés au handicap

**9 - Communiquer efficacement avec les autres médecins prenant en charge le patient pour établir la continuité des informations et décisions de la phase aiguë au retour dans la communauté, et participer aux activités multidisciplinaires des filières de soins**

- 9.1 Identifier les complications et mettre en œuvre le suivi post chirurgical dans les interventions fréquentes = prothèses des membres, chirurgie rachidienne, ligamentoplastie, neurochirurgie cranio-cérébrale, urologie, chirurgie thoracique.
- 9.2 Participer aux consultations interdisciplinaires médico-chirurgicales pour chirurgie fonctionnelle et programme de réadaptation
- 9.3 Participer aux centres de référence et réseaux assurant à la prise en charge des maladies chroniques, invalidantes ou rares
- 9.4 Savoir informer le patient et sa famille des éléments permettant de déterminer la réparation d'un préjudice
- 9.5 Conseiller, en lien avec le médecin du travail les stratégies d'adaptation à l'emploi
- 9.6 Rédiger les certificats médicaux nécessaires à l'attribution des mesures de compensation ou de réparation
- 9.7 Rédiger les comptes-rendus de la prise en charge précisant les objectifs, l'évolution et la situation fonctionnelle et socioprofessionnelle à destination des correspondants médicaux et paramédicaux

**10 - Devant une situation clinique de handicap et de vulnérabilité, identifier et analyser les enjeux d'éthique médicale et de santé publique**

- 10.1 Identifier les enjeux individuels et collectifs de Santé Publique et d'Ethique médicale posés par les patients en situation de handicap
- 10.2 Identifier les situations cliniques en rééducation et réadaptation posant la question d'une obstination déraisonnable et conduire dans le cadre réglementaire et déontologique les discussions pluridisciplinaires permettant les décisions de limitations de soins en incluant le patient et sa famille

## **11 – Participer à l'établissement de politiques de prévention et de prise en charge des handicaps**

11.1 Codifier l'activité clinique et les interventions en MPR

11.2 Pouvoir participer à la diffusion d'information grand public concernant la prévention et la prise en charge des principales maladies invalidantes et l'intégration des personnes en situation de handicap

## **12 - Participer à la formation des médecins et des autres professionnels impliqués dans le champ du handicap**

- 12.1 Rédiger un document pédagogique support, planifier et animer une session de développement personnel continu à destination de professionnels médicaux ou non médicaux
- 12.2 Transmettre aux professionnels non médicaux des connaissances médicales utiles à la prise en charge des personnes en situation de handicap

### **13 - Mettre en place un plan personnel de formation, participer à des actions de recherche et suivre l'évolution des connaissances dans le domaine de la MPR**

- 13.1 Assister à et faire des présentations orales en français ou en anglais dans le domaine de la MPR
- 13.2 Lire de façon critique un article scientifique en réadaptation, y compris les aspects épidémiologiques, sociologiques et médico-économiques du handicap
- 13.3 Avoir participé à un protocole de recherche en MPR
- 13.4 Rédiger un article scientifique et suivre le processus d'édition dans une revue ou un ouvrage non périodique de réadaptation ou de MPR
- 13.5 Participer à une action d'évaluation des pratiques professionnelles
- 13.6 Savoir établir un programme personnel de formation continue

#### **14- Réaliser les principaux actes médico-techniques en MPR**

- 14.1 Effectuer et interpréter un bilan urodynamique
- 14.2 Effectuer et interpréter une évaluation des handicaps cognitifs et comportementaux : trouble du langage, négligence visuo-spatiale, troubles de mémoire, syndrome dysexécutif, troubles du comportement post-traumatique
- 14.3 Effectuer et interpréter une évaluation instrumentale de la force musculaire, de la posture, de la marche
- 14.4 Réaliser et interpréter les tests thérapeutiques intra-thécaux, assurer le suivi, ajustement et remplissage des dispositifs
- 14.5 Indiquer, réaliser et assurer le suivi des blocs neuro-musculaires moteurs et blocs sensitifs à visée fonctionnelle
- 14.6 Indiquer, réaliser et assurer le suivi des injections de toxine botulique à visée thérapeutique et fonctionnelle
- 14.7 Indiquer, réaliser et assurer le suivi des injections intra-articulaires (genou, épaule) et péri-articulaires
- 14.8 Indiquer, réaliser et assurer le suivi des injections rachidiennes épidurales et intradurales lombaires
- 14.9 Effectuer le repérage par technique électrophysiologique ou échographique des structures musculaires et articulaires
- 14.10 Effectuer des explorations fonctionnelles neurophysiologiques des voies motrices et sensitives